

1 TOME 6 : WALLIS ET FUTUNA

Par Bénédicte Hougron (Service territorial des affaires rurales de Wallis et Futuna)

Chapitre 1: L'état actuel des ressources génétiques forestières

Diversité interspécifique et intraspécifique:

1.1. Faire une liste des principaux écosystèmes et des principales espèces d'arbres dans le pays.

Principaux écosystèmes forestiers en 1985 :

	Données brutes en ha	Données calibrées en ha
Forêts denses humides	3321	3262
Forêts littorales	418	411
Culture actuelle	398	391
Cocoteraies	250	246
Forêts +/- secondarisées	1923	1889
Forêts +/- secondarisées dominées par cocotiers	4114	4041
Plantations à Pinus	124	122
Mangroves	117	115
Landes à toafa	2260	2220
Zones fortement anthropisées	1328	1304
Total des terres	14253	14000

Tableau 1 : surfaces estimées des formations végétales à partir des cartes digitalisées de P. Morat et JM. Veillon (Ha)

	Données brutes en ha	Données calibrées en ha
Forêts denses	4455	4401
Forêts claires	974	962
Forêts de cocotiers	4509	4455
Cocoteraies	243	240
Toafa	1691	1671
Cultures vivrières	470	464
Tarodières	100	99
Jardins	790	780
Mangrove	20	20
Autres	467	461
Pinèdes	452	447
Total des terres	14171	14000

Tableau 2 : surfaces estimées par classe d'occupation du sol IGN 2004

Village	Surface de reboisement	Densité de plantation	Feuillus	Pinus	Nombre de plants	Prix du plant	Total FCFP
Leava	4	600	50%	50%	2400	150	360 000
Taoa	2,2	700	50%	50%	1540	175	269 500
Taoa	1,5	400	100%		600	150	90 000
Vaisei	1	700	50%	50%	700	150	105000
Vaisei	0,4	600	75%	25%	240	150	36000
Ono	2,32	600	50%	50%	1392	175	243600
Fiua	1	600	50%	50%	600	150	90000
Tavai	1	600	50%	50%	600	150	90000

Sachant que :

Toafa (= « désert »)	comprend Toafa
« Pinus »	comprend Pinèdes
Forêt ou Vao	comprend forêts denses, forêts claires, mangroves
Cocoteraie	comprend forêts de cocotiers, cocoteraies

Données calibrées en classes nationales

<i>Regroupement en classe nationale</i>	<i>Données « Morat » 1985</i>	<i>Données IGN 2004</i>
<i>Toafa (désert)</i>	<i>2220 ha</i>	<i>1671 ha</i>
<i>« Pinus »</i>	<i>122 ha</i>	<i>447 ha</i>
<i>Forêt ou Vao</i>	<i>5677 ha</i>	<i>5383 ha</i>
<i>Cocoteraie</i>	<i>4287 ha</i>	<i>4695 ha</i>

La propriété est entièrement basée sur le droit coutumier avec schématiquement deux types de propriété : les propriétés familiales, partagées entre membres de la même famille et les propriétés gérés par les chefferies. La majorité des surfaces occupées par la forêt est sur des terrains du deuxième type, propriétés des districts sur Wallis et des villages sur Futuna .

1.2. Faire une liste des méthodes de caractérisation de ces espèces (zonage écologique, délimitation des zones de provenance, etc.).

La principale méthode de caractérisation des espèces citées ci dessus s'appuie sur l'ouvrage intitulé « Guide des arbres de Polynésie française Bois et utilisations », J.F Butaud, J.Gérard, D. Guibal. Edition Au vent des iles, 2008.

Cette méthode est actuellement appliquée dans l'élaboration de l'inventaire floristique de Wallis et Futuna par le service d'état des affaires rurales et de la pêche, sous la forme d'une base de données Access. La caractérisation des espèces s'appuie sur :

- L'aire de répartition et du statut en Polynésie (espèce endémique, introduite)
- Description botanique (feuilles, fleurs, fruits, graines, racines, port)
- Cycle reproductif
- Ecologie (type de sols, altitudes, conditions topographiques et climatiques)
- Utilisations potentielles et effectives
- Descriptions du bois

Une autre méthode de caractérisation des espèces a été appliquée :

La Méthode de classification par Biotope, utilisée pour la réalisation de l'ouvrage « Introduction à la végétation et à la flore du territoire de Wallis et Futuna , rapport des 3 missions botaniques effectuées dans ce territoire en 1981 – 1982, P. Morat, J.M. Veillon, M. Hoff, octobre 1983».

Par ailleurs, une démarche est en cours, pilotée par le Service Territorial de l'Environnement, pour faire établir une « flore » par un botaniste de Polynésie française.

1.3. Faire la liste des études réalisées sur les diversités intraspécifiques.

Il n'y a pas eu d'études réalisées sur les diversités intra spécifiques à proprement dit sur wallis.

Cependant, une étude réalisée par le CIRAD en 1997 sur les propriétés des *Pinus Caribaea*, apporte des informations quant aux caractéristiques dendrométriques et technologiques entre individus de la même espèce. Le phénotype étant déterminé non seulement par l'environnement d'un individu mais aussi par ses gènes. Ce type de résultats peut amener un certain nombre d'éléments de réponse sur la diversité des individus d'une même espèce.

1.4. Quelles sont les méthodes utilisées pour analyser et évaluer les variations intraspécifiques dans le pays?

Les méthodes utilisées pour analyser et évaluer les variations intraspécifiques dans le pays sont :

- La dendrométrie
- l'analyse des propriétés physiques et mécanique des bois (densité, dureté Monnin, élasticité...)

1.5. Quelles actions sont entreprises pour étudier et inventorier les variations intraspécifiques dans le pays?

Pas d'actions en cours.

1.6. Avez-vous mis en place des initiatives ou systèmes d'information sur les variations génétiques intraspécifiques?

Non.

1.7. Veuillez indiquer les objectifs et les priorités pour l'amélioration des connaissances sur les variations intraspécifiques.

La réalisation d'un inventaire des surfaces boisées est prévu en 2012. La méthodologie sera adaptée de celle proposée par la FAO (INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL MANUEL DE TERRAIN MODELE).

1.8. Quels sont vos besoins pour améliorer les évaluations et le suivi des variations intraspécifiques et interspécifiques?

Nos besoins sont principalement de :

- disposer de protocole scientifique pour initier un suivi des variations intra spécifiques et interspécifiques des espèces.
- disposer des moyens techniques, financiers et humains pour mener ces suivis

Principale valeur des ressources génétiques forestières:

1.9. Quelles sont les principales espèces gérées activement à des fins productives dans votre pays?

Pinus Caribaea

1.10. Spécifier le type de production et son importance relative.

Le bois de *Pinus Caribaea* trouve son utilisation en construction, en charpentes légères, en menuiserie intérieures, en parqueterie, en lamellé collés, emballages et coffrage. Source : « étude

des propriétés des pins de plantation du territoire de Wallis et Futuna, août 1997, Yves EHRHART et Jean GERARD ».

La totalité de la surface boisée en Pins est de 222 Ha. Le massif le plus important est celui de Loka qui représente 120 Ha et qui est le plus facilement exploitable compte tenu de son accessibilité et de son statut foncier (propriété assimilée à la propriété publique). Le volume total à l'Ha de ce massif est de 349 m³ et le potentiel de production est estimé à 262 m³ / Ha soit 2000 m³ / an. Cependant, il n'y a pas d'estimation par qualité de bois. Au niveau de la production de produits finis, la scierie actuellement en activité sort 300 m³ de bois sciés / an. L'objectif de production de la scierie en rythme de croisière est de 645 m³.

1.11. Spécifier si l'espèce est indigène ou a été introduite.

L'espèce a été introduite

1.12. Quelles sont les principales espèces d'arbres gérées activement ou qui sont reconnus pour des services environnementaux dans votre pays

Dans les années 70, le constat de pauvreté agronomique du *toafa* avait conduit le STARP à proposer aux autorités coutumières des campagnes de reboisement de ces lieux en *Pinus caribaea*. Bien que ce programme de plantation n'ait pas encore abouti à une exploitation significative de la forêt, son objectif écologique a été tenu et même dépassé :

- Amélioration de la fertilité des sols du *toafa*,
- Amélioration de la valeur agronomique des sols grâce à l'apport de matière organique des débris végétaux,
- Protection de la nappe phréatique et maintenir sa réserve utile en capitalisant les eaux de surface
- Recolonisation du sous bois en essences locales.

1.13. Quelles sont les principales espèces forestières menacées dans votre pays

Il n'existe aucune réglementation forestière et donc aucun périmètre n'est protégé sur le Territoire des îles Wallis et Futuna. Autrefois, il existait une pratique traditionnelle de protection, le «tapu» (traduit par «sacré, interdit»), décrétée par les chefferies coutumières. Il était interdit de couper des arbres et de défricher des forêts protégées par un «tapu». Elles concernaient principalement les forêts denses humides aux abords des ressources en eau telles que celles autour des lacs de cratère à Wallis et sur les versants des rivières à Futuna. Avec l'augmentation de la population et les besoins croissants de terre à cultiver, combinée à une perte relative d'autorité des chefferies coutumières, la pratique du «tapu» n'a aujourd'hui pratiquement plus cours. Il subsiste seulement quelques zones protégées au-dessus de certaines tarodières irriguées de Futuna.

Les forêts naturelles, surtout les forêts denses humides, ont énormément régressé au cours de ces dernières années. Sans pouvoir juger si telle ou telle essence est plus particulièrement menacée, on peut simplement indiquer que l'ensemble des espèces présentes dans les forêts denses humides exclusivement et celles présentes dans les forêts littorales exclusivement sont menacées du fait des défrichements et de l'habitat. Parmi les 17 essences considérées comme les plus importantes, sont concernées *Calophyllum inophyllum*, *Flueggea flexuosa*, *Neonauclea fosteri*, *Planchonella linggensis*, *Pometia pinnata*, *Syzygium clusiifolium*, *Syzygium inophylloides* et *Syzygium sp.* Hormis *Pometia pinnata* qui est utilisé pour son bois et pour ses fruits, tous ces arbres sont utilisés pour le bois uniquement. *Planchonella linggensis* serait l'essence la plus menacée car elle n'a été observée qu'à Wallis et à Futuna, îles où les forêts denses humides ont le plus régressé, et pas à Alofi où les forêts denses humides couvrent encore une surface importante.

1.14. Quelle est l'importance relative (économique, sociale, environnementale) des différentes espèces arborescentes et de leurs produits? L'importance de ces produits varie-t-elle selon les régions de votre pays

Les espèces arborescentes sont utilisés principalement en bois d'œuvre, « bois de feu » (énergie) et pour les produits forestiers non ligneux comme les médicaments, l'alimentation, le fourrage, les aspects plus culturels (plantes à parfums, colliers, haies délimitant les propriétés...).

Nom Genre	Nom espèce	Bois d'œuvre	Energie	Produits forestiers non ligneux
Adenanthera	pavonina			X
Agathis	lanceolata			
Albizia	lebbeck			
Aleurites	moluccana			X
Alphitonia	zizyphoides	X		X
Artocarpus	altilis	X		X
Barringtonia	asiatica			
Bischofia	javanica			X
Calophyllum	inophyllum	X		X
Cananga	odorata	X		X
Canarium	vitiense			X
Casuarina	equisetifolia	X		X
Commersonia	bartramia	X		
Flueggea	flexuosa	X	X	X
Inocarpus	edulis			X
Broussonetia	papyrifera			X
Bruguiera	gymnorrhiza	X	X	X
Araucaria	columnaris			
Ceiba	pentandra	X		X
Cerbera	manghas			
Cocos	nucifera	X	X	X
Cordia	subcordata	X		X
Delonix	regia			X
Diospyros	samoensis	X		
Fagraea	berteroana			X
Hernandia	moerenhoutiana	X		X
Hernandia	nymphaeifolia	X		X
Hernandia	peltata	X		X

Nom Genre	Nom espèce	Bois d'œuvre	Energie	Produits forestiers non ligneux
Hibiscus	tiliaceus	X		X
Leucaena	leucocephala	X	X	X
Syzygium	clusiifolium	X		
Syzygium	malaccense			X
Spondias	cytherea			X
Calophyllum	neo-ebudicum			X
Elaeocarpus	augostifolius	X		
Elaeocarpus	tonganus		X	
Erythrina	variegata	X		X
Ficus	tinctoria			X
Glochidion	ramiflorum	X		X
Mangifera	indica			X
Metroxylon	vitiense			X
Morinda	citrifolia			X
Myristica	hypargyrea	X		
Neisosperma	oppositifolia	X		
Neonauclea	forsteri	X	X	
Parinari	glaberima			X
Parinari	insalarum			X
Planchonella	linggensis		X	
Pometia	pinnata	X		X
Premna	taitensis			X
Psidium	guayava			X
Randia	tahitensis	X		
Syzygium	inophylloides	X		
Syzygium	sp.	X		
Terminalia	catappa			X
Thespesia	populnea			X

1.15. Citer tout effort de définition des priorités documenté concernant les espèces forestières de votre pays

- Base de données espèces
- Flore Meyer
- Introduction à la végétation et à la flore du territoire de Wallis et Futuna : P. Morat, J.M. Veillon, M ; Hoff

- Animation biodiversité

1.16. Quel est l'état de la diversité génétique des principales espèces: en hausse, en baisse, stable, inconnu?

En baisse ou inconnu.

Facteurs qui influencent l'état de la diversité génétique forestière dans votre pays:

- la propagation d'espèces envahissantes comme le *Falcataria moluccana*,
- l'absence de gestion forestière sur le territoire, liée principalement au régime foncier coutumier
- plantation d'essences introduites sur des sols dégradés qui permet de développer un sous bois avec des feuillus précieux locaux, sur des terrains moins soumis aux pressions anthropiques du fait de leur pauvreté initiale et propriétés collectives (districts ou village).

1.17. L'importance relative des principales espèces ligneuses utilisées a-t-elle beaucoup varié au cours de ces 10 dernières années? Si oui, quelles sont les forces qui induisent ces changements?

Les espèces non cultivées sont très majoritairement utilisées pour le bois, qu'il soit de construction, de chauffage, pour les piquets ou la sculpture. Cependant, les formations forestières naturelles où existent ces essences ne sont pas gérées de manière rationnelle (absence d'inventaire, de cartographie et de plan de gestion). Jusqu'en 2010, il n'existait pas de véritable filière bois du fait de la quasi-absence de matériel d'exploitation et de transformation, de l'insuffisance de la desserte et de l'absence d'utilisation de ces essences dans les constructions modernes qui se substituent progressivement aux habitations traditionnelles. Depuis l'implantation d'une scierie sur chaque île couplée à une activité d'exploitation forestière en 2011, la forêt de plantation de *Pinus caribaea* retrouve une vocation économique absente pendant près de dix ans.

Concernant les autres essences, tous ces facteurs plus les difficultés d'ordre foncier (privatisation des espaces naturels à Wallis surtout), constituent un obstacle à une plus grande utilisation de cette ressource. Il faut également mentionner la diminution sensible des formations naturelles (forêts denses humides et forêts littorales) et donc celle des ressources potentielles.

Les espèces partiellement cultivées, quant à elles, sont utilisées exclusivement pour d'autres produits que le bois: aliments, fourrages et produits non ligneux. Les deux seules exceptions notables sont le cocotier et l'arbre à pain qui sont utilisés pour le bois, les fruits et les feuilles. Les obstacles à une plus grande utilisation de toutes ces espèces partiellement cultivées sont la petitesse du marché intérieur du Territoire, la quasi-absence d'exportations des produits artisanaux (qui de toute façon serait très hypothétique) et une substitution progressive de la pharmacopée traditionnelle par la médecine moderne.

1.18. Votre pays évalue-t-il l'appauvrissement génétique des ressources génétiques forestières? Si c'est le cas, quels sont les mécanismes ou les indicateurs utilisés pour suivre cet appauvrissement?

Non

- Énumérer les principaux écosystèmes et les principales espèces forestières menacées.

Concernant les principaux écosystèmes, cf. premier paragraphe.

Le principal écosystème menacé est la forêt dense humide en forte régression. Sur Wallis, la mangrove, longtemps en régression préoccupante, fait aujourd'hui l'objet de mise en valeur (sentier botanique) et de replantation. Des menaces pèsent également sur la forêt littorale, particulièrement sur les îlots de Wallis et sur Alofi.

Le tableau suivant identifie pour les espèces hautement prioritaires et potentiellement les plus menacées, les opérations et activités à entreprendre.

Noms scientifiques	Exploration et collection de matériel génétique			Evaluation, amélioration et fourniture de matériel génétique			Conservation
	Information biologique	Etude génécologique	Collection de matériel génétique et recherche	Test au champ et évaluation	Sélection et élevage	matériel génétique	Ex situ
<i>Calophyllum inophyllum</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Flueggea flexuosa</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Neonauclea fosteri</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Planchonella linggensis</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Pometia pinnata</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Syzygium clusiifolium</i>	2	2(T)	1	3	2	2	1
<i>Syzygium inophylloides</i>	2		1	3	2	2	1
<i>Syzygium sp.</i>	2	2(T)	1	3	2	2	1

Légende du tableau :

Il s'agit uniquement d'espèces indigènes. En effet, il n'existe pas d'espèces introduites identifiées comme hautement prioritaires à Wallis et Futuna pour les opérations et activités de ressource génétique.

Priorités

- 1 Hautement prioritaire, action urgente à mener
- 2 Action à mener dans les 5 prochaines années
- 3 Action à mener dans les 10 prochaines années
- (T) Etude taxinomique requise

Blanc Action non requise

Exploration et collection de matériel génétique

- L'information biologique inclut la distribution naturelle, l'écologie et la phénologie.
- Les études génécologiques incluent la morphologie, isozyme, ADN.
- La collection de matériel génétique et recherche est pour l'évaluation et la conservation *ex situ*, la recherche sur la physiologie des semences et des conditions de stockage.

Evaluation, amélioration et fourniture de matériel génétique

- Le test au champ et évaluation incluent des essais de provenance, les niveaux progéniques et clonaux.
- La fourniture de matériel génétique inclue le développement de peuplements de production de semences, haies de bouturage, etc., pour la production de matériels de reproduction pour les plantations.

- Pour ces espèces, indiquer si ces menaces pèsent sur l'espèce et/ou leur provenance.

Les menaces pèsent principalement sur l'espèce.

- **Spécifier les principales menaces (déboisement, changement d'utilisation des terres, surexploitation, pollution génétique).**

Les principales menaces sont les défrichements ainsi que le développement de l'habitat.

- A-t-on mis en place des systèmes d'informations sur les espèces menacées et sur l'évolution de ces menaces?

Non

- **Énumérer les approches/mécanismes scientifiques et techniques utilisés pour le suivi de l'appauvrissement génétique et de la vulnérabilité.**

Sans objet

- **Énumérer les approches/mécanismes scientifiques et techniques utilisés pour éviter et corriger l'appauvrissement génétique et la vulnérabilité.**

Sans objet

- **Énumérer les instruments et les outils politiques utilisés par votre pays pour lutter contre l'appauvrissement génétique et la vulnérabilité (s'ils existent).**

L'outil politique qui peut être assimilé à une politique de lutte contre l'appauvrissement génétique est une pratique traditionnelle de protection, le «tapu» (traduit par «sacré, interdit»), décrétée par les chefferies coutumières. Elle interdit de couper des arbres et de défricher des forêts protégées par un «tapu». Elles concernent principalement les forêts denses humides aux abords des ressources en eau telles que celles autour des lacs de cratère à Wallis et sur les versants des rivières à Futuna. Ces zones correspondent pour parties aux aires à protéger retenues dans le cadre de la Convention de Ramsar.

- **Le pays a-t-il effectué une analyse des risques de catastrophes pour ses ressources génétiques forestières?**

Non

- Le pays a-t-il mis en place un système de reconstitution/remplacement des ressources génétiques forestières à la suite des catastrophes naturelles?

Non, il n'existe pas de système de reconstitution / remplacement des ressources génétiques forestières à la suite de catastrophes naturelles. Cependant en 2010, à la suite du cyclone TOMAS ayant touché l'île de Futuna, une série de travaux de nettoyage (abattage des arbres, ébranchage, billonnage, mise en andains des rémanents) et de reboisement à raison de 15 Ha / an a été réalisée sur les années 2010 et 2011.

Le détail de cette opération pour l'année 2011 à Futuna est le suivant :

<u>Village</u>	<u>Surface de reboisement</u>	<u>Densité de plantation</u>	<u>Feuillus</u>	<u>Pinus</u>	<u>Nombre de plants</u>	<u>Prix du plant</u>	<u>Total FCFP</u>
Leava	4	600	50%	50%	2400	150	360 000
Taoa	2,2	700	50%	50%	1540	175	269 500
Taoa	1,5	400	100%		600	150	90 000
Vaisei	1	700	50%	50%	700	150	105000
Vaisei	0,4	600	75%	25%	240	150	36000
Ono	2,32	600	50%	50%	1392	175	243600
Fiua	1	600	50%	50%	600	150	90000
Tavai	1	600	50%	50%	600	150	90000

- Quelles sont les principales contraintes pesant sur la mise en place de mécanismes efficaces de réponse aux catastrophes frappant les ressources génétiques forestières?

Les principales contraintes sont l'absence de politique forestière et les difficultés de financement (mobilisation des crédits état et contraintes sur les crédits du Territoire).

- **Quels sont les besoins et les priorités du pays pour améliorer les mécanismes d'intervention face aux catastrophes qui frappent les ressources génétiques forestières?**

Une première démarche consisterait à conventionner avec les pays et organismes voisins pour réaliser une conservation ex-situ des ressources génétiques forestières.
La constitution d'un budget du territoire dédié à la forêt permettrait de réaliser des actions de reconstitution des massifs après catastrophes.

- **Comment peut-on améliorer les mécanismes d'intervention face aux catastrophes régionales et internationales?**

Un travail de fond doit-être réalisé avec les pays voisins afin d'examiner les différents mécanismes mis en place et sélectionner ceux qui peuvent être applicables au territoire.

- **Quelles sont les priorités du pays pour améliorer le suivi de l'appauvrissement génétique et de la vulnérabilité et pour renforcer les interventions face à la vulnérabilité et à l'appauvrissement enregistrés?**

Le territoire n'a pas défini de priorité dans ce domaine.

Besoins futurs et priorités:

1.19. Quelles sont vos priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité des ressources génétiques forestières, y compris la biodiversité associée.

La réalisation d'un inventaire systématique, si possible appuyé sur des données issues de la télédétection, permettra d'améliorer ces connaissances. Cet inventaire devrait être engagé en 2012.

1.20. Quels sont vos besoins en matière de renforcement des capacités pour développer la diversité des ressources génétiques forestières, y compris pour améliorer l'évaluation de l'érosion génétique et de ses causes?

Le renforcement des capacités pour développer la diversité des ressources génétiques forestières pourraient utiliser les outils suivants :

- Renforcement des pépinières du service
- Organisation d'un protocole expérimentale en pépinière et suivi
- Utilisation du laboratoire in vivo Mise en place de parcelles tests, identification et suivi d'individus susceptibles de produire des semences de bonne qualité
- Achat de graines à l'extérieur

Pour améliorer l'évaluation de l'érosion génétique et de ses causes, le suivi des massifs devra être renforcé avec planification d'inventaires et de suivi sur le long terme.

1.21. Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les rôles et valeurs de la diversité des ressources génétiques forestières (valeurs économiques, sociales, culturelles, écologiques?)

La collecte de données auprès de la population et la valorisation de ces données fait partie des projets en cours.

1.22. Veuillez fournir les autres orientations stratégiques pour améliorer la compréhension de l'état de la diversité des ressources génétiques forestières et conserver cette diversité (actions politiques, recherche et gestion) au niveau national et régional.

La définition des ces priorités fera l'objet d'un document stratégique, établi en concertation avec tous les acteurs locaux. Dans les axes pressentis, on peut citer :

- L'organisation du système d'information relatif à la forêt (flore, usages, massifs forestiers, inventaires, utilisation de base de données et de système d'information géographique...)
- La mise en place d'aires protégées et de sentiers botaniques, arboretum...
- La mise en place de protocoles expérimentaux : parcelles tests, pépinières, laboratoire in vivo...
- L'engagement des propriétaires privés ou publiques sur un document de gestion lorsque leurs plantations sont financées.

1.23. Quel est le niveau de perception de l'importance des ressources génétiques forestières?

Le niveau de perception de l'importance des ressources génétiques forestières est très faible, dans la population comme dans les instances dirigeantes.

1.24. Quels sont vos besoins et priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité, conservation et gestion des ressources génétiques forestières?

Les besoins sont variés : intervention d'organismes de recherche, mobilisation de moyens humains et financiers.

1.25. Quelles sont vos priorités nationales pour améliorer la connaissance du rôle et de la valeur (économique, sociale, culturelle et écologique) des ressources génétiques forestières?

Aucune priorité n'a été définie.

1.26. Quel est le niveau d'intervention requis (national, régional, et/ou mondial)?

Le niveau national pourrait intervenir plus fortement sur ces questions notamment en soutien méthodologique. La possibilité de mobiliser les organismes de recherche français travaillant sur les forêts tropicales (CIRAD par exemple) doit être explorée.

L'intégration régionale (pays voisins, relations avec la CPS, partenariats avec la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie) est très importante et en bonne voie.

1.27. Est-ce qu'il existe des antécédents en matière d'étude et d'inventaire des ressources génétiques forestières? Si non, identifier les contraintes empêchant de réaliser ces études et ce travail d'inventaire.

Les études consistent en une série d'articles botaniques assez récents (1985-1990) en cours de révision. Une flore devrait être proposée prochainement. Des inventaires partiels ont été réalisés mais avec des méthodologies variées qui ne permettent pas d'avoir une vue suffisante des ressources génétiques forestières.

Chapitre 2: L'état de la conservation génétique *in situ*

2.1. Lister les espèces cibles gérées activement dans les programmes de conservation *in situ*.

Aucune.

2.2. Lister les catégories de zones de conservation *in situ* établies (forêts de production aménagées, zones de provenance, aires strictement protégées).

Aucune formalisée, quelques vao tapu résiduels et des zones difficiles d'accès.

2.3. Quelles actions sont menées pour développer les réserves *in situ*? Quelles actions sont menées pour améliorer les inventaires et les études des ressources génétiques forestières?

L'action prioritaire afin de développer les réserves *in situ* est de mener à bien les projets d'aires protégées portées par le Service Territorial de l'Environnement dans le cadre du RAMSAR. Le soutien à la création de sentiers botaniques et arboretums est également une priorité.

L'autre axe d'actions consiste en l'amélioration de la connaissance par la réalisation d'un inventaire systématique à faire par service forêt, avec une possibilité d'aide par la télédétection.

Par ailleurs le repérage de semenciers et d'arbres témoins, à faire déclarés « tapu » par les chefs coutumiers, sera réalisé en 2012 par le service forêt, en liaison avec le service de l'environnement.

2.4. Quelles actions sont menées pour promouvoir la conservation *in situ*?

Il existe des actions de promotion et d'éducation à la biodiversité portées par le Service Territorial de l'Environnement notamment via une mallette pédagogique « biodiversité » distribuée dans les écoles et aux associations.

2.5. Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation *in situ* dans votre pays?

Outre les difficultés de gestion foncière, les plus fortes contraintes à lever afin d'améliorer la conservation *in situ* sont l'absence de prise de conscience des enjeux de conservation au niveau des élus, des chefs coutumiers et au-delà de l'ensemble de la population.

2.6. Quelles sont les priorités pour les futures actions de conservation *in situ*?

Les priorités sont

- de faire valider les aires protégées RAMSAR,
- de créer, améliorer et développer les collections d'arbres (2 projets en cours) et sentiers botaniques (3 projets en cours).
- de réaliser autant que possible et dès qu'une opportunité se présente des plantations en feuillus locaux.

2.7. Quels sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités et activités de conservation *in situ*?

Outre l'absence de moyens financiers significatifs alloués aux actions de reboisement (cf. contrat de développement 2012-2016) l'absence totale de politique forestière ne favorise pas la définition et la réalisation d'actions de conservation *in situ*.

2.8. Est-ce que votre pays a organisé un forum national/régional pour les parties prenantes qui participent à la conservation *in situ*, et qui sont reconnues par le programme forestier national?

Non

2.9. Quelles sont les priorités de recherche pour appuyer la conservation *in situ* ?

Les aires à protéger sont connues et ne nécessitent pas de recherche complémentaire dans l'immédiat. Par contre la réflexion doit continuer sur les espèces à protéger et à favoriser en reboisement.

.2.10. Quelles sont vos priorités pour le développement de politiques qui encouragent les activités de conservation *in situ*?

L'absence de politique forestière au niveau du territoire est extrêmement pénalisante et cette contrainte doit être levée. Pour cela, il est envisagé de réaliser une étude de type « Stratégie Locale de Développement Forestier », en concertation avec l'ensemble des intervenants.

2.11. Quelles sont vos priorités de recherche pour soutenir la gestion de la conservation *in situ* ?

Aucune.

Chapitre 3: L'état de la conservation génétique *ex situ*

3.1. Lister les espèces d'arbres incluent dans les programmes de conservation *ex situ*.

Sans objet.

3.2. Lister pour chaque espèce, les moyens de conservation (provenances conservées sous forme de semences, pollens, tissus, autres).

Sans objet.

3.3. Quantifier le nombre total d'arbre de chaque provenance conservée.

Sans objet.

3.4. Spécifier si les lots de graines sont des mélanges de semenciers, ou bien des lots par semenciers séparés.

Sans objet

3.5. Spécifier la capacité des infrastructures de conservation *ex situ* (laboratoire, banques de germoplasme, etc.).

Deux laboratoires (qui sont également des banques de germoplasme peuvent être mobilisés : le laboratoire de la CPS à Fiji qui vient de se créer et celui de l'Université de Nouvelle Calédonie à terme.

3.6. Lister le nombre et la taille des peuplements de conservation *ex situ* établis dans votre pays (espèces, provenance, taille).

Sans objet.

3.7. Lister le nombre, la taille et le rôle des arboretum et des jardins botaniques de votre pays.

Un arboretum en cours de création au Lycée Agricole et un sentier botanique « Mangrove – Forêt littorale » à rénover.

3.8. Décrire l'utilisation et le transfert de germoplasme dans le pays.

Sans objet

3.9. Décrire la documentation et la caractérisation utilisées.

Sans objet

3.10. Quelles sont les actions en faveur de la conservation des collections *ex situ* existantes?

Sans objet

3.11. Quelles sont les activités entreprises pour promouvoir la conservation *ex situ*?

Réflexion sur transfert de semences ou tissus à la CPS.

Réflexion à venir sur transfert en Nouvelle Calédonie.

3.12. Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation *ex situ* dans votre pays?

Manque de connaissance et de moyens.

Absence de politique de conservation.

3.13. Quelles sont les priorités pour les futures actions de conservation *ex situ*?

Les priorités sont :

- L'amélioration des connaissances sur les espèces (flore Meyer, Base de données) et sur les techniques de conservation
- Les inventaires de semenciers/ arbres témoins.
- La définition d'une liste espèces prioritaires (suite à inventaire systématique des massifs forestiers).
- La contractualisation avec des laboratoires compétents pour la conservation de semences et de germoplasmes.

3.14. Quelles sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités pour les actions de conservation *ex situ*?

Non définies.

Chapitre 4: Le niveau d'utilisation et l'état de la gestion durable des ressources génétiques forestières

Programmes d'amélioration génétique et leur mise en oeuvre:

4.1. Lister les espèces d'arbres actuellement sujettes aux programmes d'amélioration.

Sans objet

4.2. Spécifier si des espèces locales ou introduites ont été utilisées.

Sans objet

4.3. Spécifier les principaux objectifs d'amélioration (bois d'œuvre, bois de trituration, combustible, produits non ligneux, autres).

L'objectif d'amélioration porte surtout sur le bois d'œuvre.

4.4. Spécifier les niveaux des programmes d'amélioration (première, seconde génération).

Sans objet

4.5. Mentionner pour chaque espèce listée dans la première question ci-dessus, si c'est possible, le nombre de provenances testées dans les essais de terrain, individus sélectionnés phénotypiquement (arbres plus), descendances et clones testés dans des essais de terrain.

Sans objet

4.6. Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de semis.

Sans objet

4.7. Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de clones.

Sans objet

4.8. Lister le nombre et la superficie des banques de clones établies dans votre pays.

Sans objet

4.9. Si vos programmes de reproduction actuels comportent des croisements contrôlés, spécifier les espèces/provenances et chiffrer approximativement le nombre de croisements inclus dans les essais

Sans objet

4.10. Lister le nombre et la capacité de stockage des banques de gènes développées dans votre pays.

Sans objet

4.11. Indiquer le niveau d'utilisation du matériel reproductif forestier amélioré dans votre pays.

Sans objet

4.12. Indiquer les actions menées pour promouvoir l'utilisation du matériel reproductif amélioré dans votre pays.

Achat de graines sur espèces introduites, repérage d'individus pouvant servir de semenciers, mise en place d'un suivi des plantations et des pépinières.

4.13. Est-ce que vous possédez des programmes participatifs d'amélioration génétique des arbres dans votre pays?

Sans objet

4.14. Si oui, quelles sont les approches participatives qui ont été développées?

Sans objet

4.15. Avez-vous créé un système d'information sur les programmes d'amélioration génétique des arbres?

Sans objet

4.16. Quel est le niveau d'utilisation et de transfert des germoplasmes?

Sans objet

4.17. Quel est le niveau d'accès et de partage des avantages générés?

Sans objet

Systemes de distribution et disponibilité du matériel reproductif:

4.18. Spécifier les espèces dont les graines, pollens, scions et/ou autre matériel reproductif sont disponibles, sur demande.

Sans objet.

4.19. Spécifier les espèces dont on peut se procurer le matériel reproductif amélioré à une échelle commerciale (production et distribution de matériel reproductif: semis et clones).

Sans objet

4.20. Spécifier le type de classification du matériel reproductif amélioré utilisé dans votre pays.

Sans objet

4.21. Est-ce qu'il existe certaines variétés brevetées par votre pays?

Sans objet

4.22. Spécifier les modes de distribution du matériel génétique forestier amélioré.

Sans objet

4.23. Est-ce que votre pays a mis en œuvre un programme national de semences améliorées?

Sans objet

Chapitre 5: La situation des programmes nationaux, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la législation

Programmes nationaux

5.1. Lister les principales institutions activement engagées dans le travail de terrain et de laboratoire en matière de conservation des ressources génétiques forestières.

Deux services réalisent les actions en matière de conservation des ressources génétiques forestières sur le territoire, le service en charge de la forêt (Service territorial des Affaires Rurales et de la Pêche/Service d'Etat de l'Agriculture de la Forêt et de la Pêche) et le Service Territorial de l'Environnement.

Des organismes de recherche sont mobilisés ponctuellement sur ces questions. On peut citer en particulier la Délégation à la recherche de Polynésie Française, les instituts de recherche de Nouvelle Calédonie (Université, IAC, IRD) et le Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique. Les associations villageoises sont gestionnaires de sentiers botaniques et agissent aussi sur ces questions.

5.2. Les institutions impliquées sont-elles: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.

Les institutions impliquées sont principalement des institutions gouvernementales et des instituts de recherche.

5.3. Lister les principales institutions activement engagées dans l'amélioration des arbres sur le terrain.

Sans objet

5.4. Les institutions impliquées sont-elle: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.

Sans objet

5.5. Lister le nombre d'institutions indirectement et directement liées à la conservation et à la gestion des ressources génétiques forestières dans le pays.

Voir ci-dessus.

5.6. Est-ce que votre pays a développé un Programme national de ressources génétiques forestières?

Non

5.7. Si c'est le cas, veuillez décrire sa structure et ses principales fonctions dans votre Rapport national.

Sans objet

5.8. Quelles sont les parties prenantes nationales (secteur public et privé, institutions éducatives et de recherche, organisations de la société civile, communautés locales, etc.) qui participent à la planification et à la mise en œuvre des programmes nationaux de ressources génétiques forestières?

Sans objet

5.9. Est-ce que votre pays a mis en place un cadre juridique pour les ressources génétiques forestières stratégiques, plans et programmes? Si oui, décrire ce cadre.

Aucun cadre juridique spécifique à la forêt n'est en vigueur. Le Code territoriale de l'Environnement touche marginalement à ses questions (mention des aires protégées, mesures visant à limiter l'introduction d'espèces).

5.10. Est-ce que votre programme national de ressources génétiques forestières coopère avec d'autres programmes nationaux dans certains domaines précis (par ex. l'agriculture, la biodiversité, le développement, les programmes environnementaux)?

Sans objet.

5.11. Quelles sont les tendances au niveau du soutien de votre programme national sur les ressources génétiques forestières durant ces 10 dernières années – s'est développé, a décliné, est resté identique? Est-ce que les financements du programme se sont accrus, ont diminué ou restent stables?

Les financements sont restés faibles et stables au cours des 10 dernières années mais ont aujourd'hui tendance à diminuer.

5.12. Est-ce que vous avez déterminé des obstacles au niveau des soutiens financiers actuels, nécessaires pour atteindre les objectifs que votre pays s'est fixé en termes de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquer les besoins et priorités dans votre Rapport national.

En l'absence d'objectifs définis, les financements sont difficilement mobilisables. De plus, le statut de Collectivité d'Outre-mer restreint fortement les possibilités de financements sur projets.

5.13. Indiquer les principaux défis, besoins et priorités auxquels votre pays a dû faire face durant ces 10 dernières années en matière de conservation ou renforcement du programme national de ressources génétiques forestières?

Le principal défi auquel le pays a dû faire face des 10 dernières années en terme de ressources génétiques forestières est la dégradation rapide des zones les plus intéressantes du fait de la levée des interdictions dans les vao tapu et des difficultés de gestion du foncier par les autorités coutumières. Réseaux:

5.14. Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a développé/renforcé les réseaux nationaux sur les ressources génétiques forestières?

Non

5.15. Indiquer les participants des réseaux et les principales fonctions de ces réseaux et les bénéfices générés.

Sans objet

Education, recherche et formation:

5.16. Lister le nombre et les catégories (privées, publiques, gouvernementales, etc.) d'institutions de recherche qui travaillent sur les ressources génétiques forestières dans votre pays.

Sans objet

5.17. Lister le nombre de projets de recherche liés aux ressources génétiques forestières.

Sans objet

5.18. Estimer le budget alloué à la recherche sur les ressources génétiques forestières dans le pays.

Sans objet.

5.19. Lister le nombre de brevets (s'il en existe) liés aux ressources génétiques forestières.

Sans objet.

5.20. Quelle est la situation en matière d'études et formations en ressources génétiques forestières?

Sans objet

5.21. Quelles sont vos besoins et priorités au niveau des études et formations encourageant l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources génétiques forestières?

Aucune réflexion n'existe actuellement sur ces sujets.

5.22. Quels sont les principaux obstacles pour développer des études et des formations et qu'est-ce qui peut être fait pour surmonter ces obstacles?

Sans objet.

5.23. Est-ce que votre pays a développé une stratégie pour répondre aux besoins d'études et de formations sur les ressources génétiques forestières?

Non

5.24. Est-ce que votre pays a identifié des possibilités d'études et de formations à l'étranger? Si oui, quels sont les obstacles pour bénéficier de ces opportunités d'études et de formations?

Non

Législations nationales:

5.25. Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a établi une législation ou des réglementations concernant les ressources génétiques forestières (phytosanitaires, production de semences, droits des obtenteurs forestiers, autres)?

Une réglementation partielle sur les importations de semences existe.

5.26. Mentionner les traités, accords et conventions approuvés par votre pays sur la conservation et la gestion des ressources génétiques forestières.

Sans objet.

5.27. Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour développer une législation et des réglementations sur les ressources génétiques forestières? Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces obstacles?

Non, ce pourrait être un des objectifs d'une réflexion globale sur la politique forestière du territoire.

Systèmes d'information:

5.28. Est-ce que votre pays a développé des systèmes de gestion des données pour soutenir les efforts d'utilisation durable, de développement et de conservation des ressources génétiques forestières?

Ces systèmes sont en cours de définition.

5.29. Est-ce que vos systèmes de documentation ont été informatisés dans des formats standard pour faciliter les échanges de données

En cours.

5.30. Quels sont vos priorités et besoins?

Nécessité de conserver une équipe forêt suffisante.

5.31. Quelles sont les principaux défis, besoins et priorités pour développer et améliorer vos systèmes de gestion des informations sur les ressources génétiques forestières?

Sans objet.

Sensibilisation du public:

5.32. Comment pourriez-vous décrire la sensibilisation mise en place dans votre pays sur le rôle et la valeur des ressources génétiques forestières (aucune sensibilisation/problématique, reste méconnue, sensibilisation limitée, satisfaisante, excellente)?

reste méconnue

5.33. Est-ce que votre pays a développé des programmes de sensibilisation sur les ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez décrire ces programmes ainsi que leurs résultats.

Pas de sensibilisation spécifique. La sensibilisation sur la biodiversité du Service Territoriale de l'Environnement joue partiellement ce rôle.

5.34. Est-ce que votre pays a identifié plusieurs contraintes en matière de programmes de sensibilisation du public sur les ressources génétiques forestières?

Les contraintes principales sont liées au manque de moyens humains et financiers alloués à ces questions mais également à l'inexistence de support médiatique adaptés (journaux, lettres d'information) permettant de relayer cette sensibilisation.

Volonté politique5.35. Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces contraintes?

Réflexion en cours.

Chapitre 6: Les niveaux de coopération régionale et internationale

Réseaux internationaux:

6.1. A quels réseaux régionaux et sous-régionaux sur les ressources génétiques forestières ou réseaux thématiques sur les ressources génétiques forestières votre pays a-t-il participé durant ces 10 dernières années, et quels bénéfices en a-t-il tiré?

Principalement les réseaux intra-collectivités d'outre-mer (plus ou moins informels) et les réseaux liés au Secrétariat à la Communauté du Pacifique(CPS).

6.2. Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour développer ou renforcer les réseaux internationaux de ressources génétiques forestières?

La priorité est de créer des liens durables avec les services forêt des pays voisins (en particulier Fiji, Samoa, Tonga qui ont des écosystèmes proches avec nombre espèces communes) et les autres collectivités d'outre-mer du Pacifique.

Programmes internationaux:

6.3. Quels sont les programmes internationaux sur les ressources génétiques forestières dont votre pays a tiré le plus de bénéfices et pourquoi?

Aucun sauf les appuis, gratuits jusqu'à ce jour, apportés par la CPS.

6.4. Lister les organismes et les principaux résultats de ces programmes.

Sans objet

6.5. Est-ce que durant ces 10 dernières années, le soutien financier international pour les ressources génétiques forestières a évolué dans votre pays?

Sans objet.

6.6. Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour les futures collaborations au niveau international en matière de:

- Connaissance de la diversité**
- Renforcement de la conservation et de la gestion *in situ***
- Renforcement de la conservation et de la gestion *ex situ***
- Renforcement de l'utilisation des ressources génétiques forestières**
- Renforcement de la recherche**
- Renforcement de l'enseignement et de la formation**
- Renforcement de la législation**
- Renforcement des systèmes de gestion de l'information et systèmes d'alerte rapide sur les ressources génétiques forestières.**

Renforcement de la sensibilisation du public

Toutes autres priorités pour les programmes internationaux

Tous ses aspects sont à mettre en œuvre.

Accords internationaux:

6.7. Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a adhéré à des accords, traités, conventions ou accords commerciaux internationaux qui soient importants en termes d'utilisation durable, développement et conservation des ressources génétiques forestières?

Non

6.8. Si oui, décrire brièvement l'impact de ces accords en matière de conservation et utilisation durable des ressources génétiques forestières dans votre pays.

Non

Chapitre 7: L'accès aux ressources génétiques forestières et le partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières:

Accès aux ressources génétiques forestières:

7.1. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a adhéré à des accords internationaux importants en matière d'accès aux ressources génétiques forestières et de transfert et de partage des avantages résultant de leur utilisation?

Non.

7.2. Si oui, listez-les dans votre rapport national.

Sans objet

7.3. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a développé ou modifié la législation nationales et les politiques ou mis en place d'autres autres actions en termes d'accès aux ressources génétiques forestières de votre pays et de partage des avantages résultant de leur utilisation?

Non

7.4. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a entrepris des actions en matière de gestion pour maintenir ou améliorer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent en dehors de votre pays (par ex. accords passés en matière d'échange de germoplasme)?

Non

7.5. Si oui, décrire les actions entreprises.

Sans objet

7.6. Indiquer si possible le nombre de lots obtenus, les pays d'origine et les finalités de ces échanges de germoplasme.

Sans objet

7.7. Est-ce que durant ces 10 dernières années, l'accès aux ressources génétiques forestières a toujours été le même, s'est amélioré ou est devenu plus difficile?

Plus difficile.

7.8. Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a rencontré des difficultés à maintenir ou développer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent dans les autres pays? Cet accès à ces ressources génétiques forestières est-il adapté pour soutenir les objectifs de développement des forêts? Si non, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation?

L'accès aux ressources génétiques forestières qui existent dans les autres pays était difficile mais devrait s'améliorer notamment du fait de l'évolution constatée à Fiji (développement des pépinières et vergers à graines).

7.9. Est-ce que votre pays restreint l'accès à certains types de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquez quelles sont les restrictions et pour quelles raisons.

Non

Partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières:

7.10. Pour votre pays, quels sont les avantages qui résultent de l'utilisation des ressources génétiques forestières (Veuillez fournir des informations qualitatives et quantitatives si vous en disposez.).

Non disponible.

7.11. Qui, dans votre pays, bénéficie des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?

Toute la population est concernée.

7.12. Est-ce que votre pays a établi des mécanismes de partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez les décrire.

Non

7.13. Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour réaliser ou améliorer le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?

Non.

7.14. Si oui, veuillez présenter les obstacles et les manières de les surmonter.

Sans objet

7.15. Indiquer dans votre rapport national quelle importance est accordée au maintien ou à l'amélioration de l'accès aux ressources génétiques forestières et au partage des avantages et indiquer les autres directions stratégiques suivies pour conserver l'accès et le partage des avantages de leur utilisation.

Aucune importance.

Chapitre 8: Les contributions des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au développement durable

8.1. Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les contributions économiques, sociales, environnementales, etc. des ressources génétiques forestières pour le développement des secteurs alimentaire, agricole et forestier?

Non déterminées.

8.2. En quoi la gestion des ressources génétiques forestières contribue-t-elle aux Objectifs de développement du Millénaire dans votre pays?

Elle contribue à la préservation de l'environnement.

Sources :

Introduction à la végétation et à la flore du territoire de Wallis et Futuna , rapport des 3 missions botaniques effectuées dans ce territoire en 1981 – 1982, P. Morat, J.M. Veillon, M. Hoff, octobre 1983

Situation des ressources génétiques forestières des îles Wallis et Futuna – DENTAND F . et FAKATIKA A. 2002

Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 Rapport national Wallis et Futuna

ANNEXE 1

Liste des espèces d'arbres forestiers de Wallis et Futuna

Nom Genre	Nom espèce	Nom Wallisien	Nom Futunien	Nom Français	Nom Anglais
Acacia	mangium				Mangium
Adenanthera	pavonina	Kolotolu	Kolotolu	Cardinal(ier)	Red sandalwood tree
Agathis	lanceolata			Kaori de forêt	Kouri
Agathis	moorei			Kaori blanc	
Albizia	lebbeck			Bois noir	Siris Tree
Aleurites	moluccana	Tuitui	Tuitui	Bancoulier	Candlenut tree
Alphitonia	zizyphoides	Toi	Toi		
Araucaria	columnaris			Pin colonnaire	
Artocarpus	altilis	Mei	Mei	Arbre à pain	Breadfruit
Artocarpus	communis	Lau mei			
Azadirachta	indica			Neem	Neem
Barringtonia	asiatica	Futu	Futu	Bonnet d'évêque	Fish Poison Tree
Bischofia	javanica	Koka	Koka		Toog
Broussonetia	papyrifera	Tutu	Lafi	Murier à papier	Paper mulberry
Bruguiera	gymnorrhiza	Togo	Togo	Palétuvier noir	Large-leafed mangrove
Calophyllum	inophyllum	Feta'u	Tilo	Tamanou	Alexandrian laurel
Calophyllum	neo-ebudicum	Tamanu	Tamanu	Tamanou	
Cananga	odorata	Mohokoi	Mosokoi	Ylang Ylang	Perfume tree
Canarium	vanikoroense	Agai	Agai		
Canarium	vitiense	Makali	Makali		
Casuarina	equisetifolia	Toa	Toa	Bois de fer	
Ceiba	pentandra	Vavae	Vavai	Fromager	
Cerbera	manghas	Leva	Leva	Faux manguier	
Cocos	nucifera	Niu	Niu	Cocotier	
Commersonia	bartramia	Samasama	Samasama		
Cordia	subcordata	Kanava	Kanava	Noyer du Pacifique	
Delonix	regia	Oai	Oai	Flamboyant	

Nom Genre	Nom espèce	Nom Wallisien	Nom Futunien	Nom Français	Nom Anglais
Diospyros	samoensis	Kaukauli			
Diospyros	sp.	Kanuve	Kulume		
Dysoxylum	samoensis	Moata	Moata		
Elaeocarpus	augostifolius	Togovao	Togovao	Cerisier bleu	
Elaeocarpus	tonganus	Polo	Filimoto		
Erythrina	variegata	Gatae		Erythrine	
Fagraea	berteroana	Puauvea	Pua	Bois pétrole	
Falcataria	moluccana	Falcata		Falcata	
Ficus	prolixa	Ao'a	Ao'a	Baniam	
Ficus	tinctoria	Mati	Mati	Figuier des teinturiers	
Flacourtia	rukam	Filimoto			
Flueggea	flexuosa	Poumuli	Poutea		
Glochidion	ramiflorum	Mahame	Mahame		
Grewia	crenata	Iti			
Guaiacum	officinale			Gaiac	
Guettarda	speciosa	Puka vai			
Hernandia	moerenhoutiana	Pipi	Pipi	Arbre lanterne	
Hernandia	nymphaeifolia	Puko	Puka		
Hernandia	peltata	Pukotala	Puka		
Hibiscus	tiliaceus	Fau	Fau	Bourao	
Homalantus	nutans	Leto	Pata		
Inocarpus	edulis	Ifi		Châtaignier tahitien	Polynesian chesnut
Intsia	bijuga	Vesi	Vesi	Kohu	
Leucaena	leucocephala	Sita	Sita	Faux acacia	
Macaranga	harveyana	Lepo	Laupata		
Mangifera	indica	Mago	Mago	Manguier	
Metroxylon	vitiense	Niu lotuma			
Millettia	pinnata			Karanj	
Morinda	citrifolia	Nonu		Noni	
Muntingia	calabura	Magele kai		Cerisier de Jamaïque	
Mussaenda	raiateensis	Popo			
Myristica	hypargyrea	Manau			
Myristica	inutilis	Lala	Lalavao		
Neisosperma	oppositifolia	Fao	Fao		
Neonauclea	forsteri	Afa	Nonu		
Parinari	glaberima	Ifi ifi			
Parinari	insalarum	Hea	Sea		
Pinus	caribaea	Pinus	Pinus	Pinus des Caraïbes	
Planchonella	linggensis	Tasili	Tava		
Planchonella	torricellensis		Maalava		
Plumeria	rubra	Pua	Pua	Frangipanier	
Pometia	pinnata	Tava		Lychee sauvage	Oceanic lychee
Premna	taitensis	Valovalo			

Nom Genre	Nom espèce	Nom Wallisien	Nom Futunien	Nom Français	Nom Anglais
Psidium	guayava	Vi gesigesi		Goyaver	
Randia	tahitensis	Olamaka	Afa		
Rhizophora	mangle	Togo	Togo	Palétuvier	
Rhus	tahitensis	Tavai	Tavai	Sumac	
Spondias	cytherea	Vi teletele	Vi papalagi	Pomme cythère	
Syzygium	clusiifolium	Kafica	Asi tumutumu		
Syzygium	inophylloides	Kokatuki	Kokatuki		
Syzygium	malaccense	Kafika vao	Asi	Pomme-rouge	Rose-apple
Syzygium	sp.	Kolivai	Kolivai		
Tarenna	sambucina	Funavai	Olavai		
Terminalia	catappa	Talie		Badamier	Tropical almond
Thespesia	populnea	Milo		Bois de rose d'Océanie	